

# LE PREHISTORIEN ET LA HACHE POLIE

C.T. Le Roux

Il est classique et de bon ton, lorsque l'on aborde un tel sujet, de citer quelques-unes des phrases savoureuses que les grands auteurs de l'Antiquité Classique ont consacré aux fameuses « Céramiques » ou « Pierres de foudre ». Plus modestement, nous resterons en Bretagne et nous contenterons de rappeler le passage consacré à ce sujet par Marbode, évêque de Rennes à la fin du XI<sup>e</sup> siècle dans sa « Dactylothèque ». (1)

Nous ne nous étendrons pas sur ce texte, révélateur des idées de son temps, ni sur l'universalité de l'association hache-foudre qu'il appartiendrait à des spécialistes des sciences ethnologiques de discuter comme il convient. Nous voudrions cependant verser à ce dossier un cas particulièrement remarquable que nous avons eu personnellement l'occasion d'observer il y a quelques années dans la région de Melgven (Finistère) : il s'agissait d'une maisonnette, un « penty » bâti il y a à peine plus d'un siècle, dont le sol en terre battue recelait une splendide hache à bouton longue de 28 cm. L'objet était disposé debout, dans l'axe de la porte d'entrée et à environ un mètre en retrait dans la pièce ; le talon était à quelques centimètres sous la surface et le tranchant reposait sur une plaque de fer d'une vingtaine de centimètres de côté dont l'état ne permettait malheureusement pas de vérifier si elle avait porté quelque signe ou inscription.

Les haches en pierre polie étant des objets à la fois courants et de forme bien caractéristique, il était normal qu'elles soient remarquées dès les tout débuts de la jeune science préhistorique ; on peut toutefois rappeler que si la distinction entre les époques de la Pierre, du Bronze et du Fer avait été progressivement établie par le danois C.J. Thomsen dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, ce n'est que vers 1860 que J. Lubbock distingua un « Age de la Pierre polie » d'une époque antérieure, « de la pierre taillée ».

L'importance des haches polies étant ainsi reconnue en tant que document archéologique, de nombreuses études allaient leur être consacrées, comme aux autres vestiges préhistoriques d'ailleurs. Deux grandes directions s'offraient aux chercheurs, et tout d'abord une étude morphologique et typologique comparable à celle que l'on pouvait entreprendre sur d'autres objets tels que silex, poteries ou bronzes. Dans un premier stade, les travaux consistèrent à inventorier et à décrire les objets mais bientôt, comme « il n'est de science que du mesurable », pour reprendre l'expression célèbre, on vit apparaître de nombreuses tentatives pour mettre en chiffres les variations de forme ressenties subjectivement. Il serait trop long de citer tous ces essais, dont certains font un peu sourire aujourd'hui, mais nous pouvons retenir à titre d'exemple la tentative du Dr Baudouin pour mettre sur pied un « Répertoire des Haches polies » où il

prévoyait une douzaine de mesures (longueur, angles, poids) par objet. (2) Tout récemment, sur le plan local, un intéressant travail a été entrepris par D. Guillas sur les haches de la collection Le Pontois, en s'inspirant des travaux de F. Bordes sur la typologie des Bifaces. (3) Nous ne nous étendrons pas davantage sur ces recherches, non qu'elles soient sans intérêt, mais parce qu'elles ne se distinguent guère par leurs méthodes de celles conduites sur d'autres matériels et aussi, il faut le dire, parce que les résultats ne sont pas toujours à la mesure des efforts déployés.

Le deuxième thème de recherche allait considérer le matériau dont sont faites les haches et non plus celles-ci en tant qu'objets : il apparaissait d'emblée, en effet, que les haches polies étaient faites de roches variées, paraissant souvent étrangères à la région où elles étaient découvertes, et bien plus tentantes à étudier en tout cas que le sempiternel silex des outils taillés (ce qui n'a pas empêché certaines études sur les différents silex de voir le jour). Le but recherché dans ce genre de travaux est fondamentalement de relier le point de trouvaille d'un objet et son éventuel environnement archéologique au lieu d'origine du matériau, ce qui peut fournir, on s'en doute, toute une série d'arguments pour des discussions sur la chronologie, les échanges, les zones d'influence, etc. Aussi, très tôt, certaines haches polies furent-elles examinées par des géologues ou des minéralogistes et l'exemple classique reste la série d'études entreprise par A. Damour dans les années 1860-70 ; l'une d'elles porte d'ailleurs le titre significatif suivant : « Sur la composition des haches en pierre trouvées dans les monuments celtiques et chez les tribus sauvages. » (4)

L'un des facteurs déclenchants avait été, pour notre région du moins, la série des fouilles entreprises aux alentours de 1860 sur les grands monuments de la région de Carnac, avec leur butin de splendides haches d'apparat que l'on connaît. Cela contribue à expliquer que A. Damour se soit attaché au problème des différentes variétés de « Jades » (mais aussi à d'autres, comme celui de la Callaïs) et de leur lieu d'origine en comparant les analyses de haches avec celles d'objets exotiques. Pour la petite histoire, nous pouvons retenir la polémique complètement dépassée aujourd'hui, entre Damour et le comte de Limur (5) ; ce dernier voulait voir la source des haches morbihannaises en « Jade océanien » dans un filon de gneiss à pyroxène, correspondant à ce que les géologues modernes ont appelé les « Morbihannites », situé près de Roguedas, en Arradon (nom de lieu tiré de « Roc'h-Edda, déesse des Druides », prétendait-il !)

Il faut cependant reconnaître que les études minéralogiques ou pétrographiques entreprises au siècle dernier sont restées, d'une façon générale, sans grands len-

demains et il n'est pas sans intérêt d'en examiner les raisons.

Tout d'abord, les chercheurs de ce qu'il faut bien appeler « l'époque héroïque » furent dès le début fascinés par les « belles pièces », adoptant en cela l'état d'esprit des naturalistes d'alors, surtout soucieux de monter de belles galeries de collections, cette tendance naturelle étant encouragée par les résultats spectaculaires des premières fouilles morbihannaises. Les objets exceptionnels ainsi mais au jour masquèrent en quelque sorte la « forêt » des milliers de haches banales qui ne furent le plus souvent examinées que sommairement et, au mieux, affublées d'une détermination basée sur un simple examen à l'œil nu sans grande valeur le plus souvent, la patine des objets masquant les caractères de la roche sous-jacente.

Dans le même ordre d'idée, « l'esprit de collection » dressait un autre mur devant ce genre de recherche en rendant très difficile, à cause d'un véritable « culte de l'objet », le prélèvement d'échantillons, si minimes soient-ils, indispensables pour une analyse sérieuse, et il faut se rendre compte qu'une analyse ne signifie pas grand-chose en elle-même, mais ne prend sa valeur que confrontée avec toute une série d'autres.

Enfin, en s'attaquant d'emblée au problème de la Jadéite, Damour prenait véritablement, sans trop le savoir il est vrai, le taureau par les cornes, car il s'agit d'un problème particulièrement ardu, qui se pose à l'échelle non de la Bretagne ou même de la France, mais de l'Europe entière et qui est lié aux progrès de la pétrologie théorique comme de la géologie de terrain.

Dans ces conditions, les recherches entreprises ne pouvaient guère, au mieux, que déboucher sur des déterminations d'intérêt purement académique ou sur de rares résultats plus positifs.

Le problème méritait donc d'être repris sur de nouvelles bases et ce fut le grand mérite des préhistoriens britanniques que de l'avoir sorti de l'ornière dans les années 1930, en élaborant une méthode basée sur les principes suivants :

- ◇ Etude systématique sur lame mince de vastes séries d'objets « couvrant » aussi parfaitement que possible le domaine étudié (qu'il soit d'ordre topographique, chronologique, typologique ou autre).

- ◇ Groupage des objets qui se révèlent à l'examen faits du même matériau et définition de ces « Groupes pétrographiques » à partir des lames minces disponibles.

- ◇ Recherche de l'origine du matériau, pour laquelle on dispose d'arguments de deux ordres ; l'allure de la carte de répartition des objets sur laquelle toute concentration anormale peut indiquer une zone « suspecte » en l'absence d'autre raison suffisante connue, et surtout les données de la géologie qui rendent probable, possible ou improbable la présence de telle ou telle roche dans telle ou telle zone ; pour être rentable, ce travail doit d'ailleurs s'appuyer sur l'étude d'une bonne « collection géologique de comparaison » couvrant la région étudiée.

- ◇ Etude des traces d'exploitation une fois celles-ci éventuellement découvertes, ce qui permet de dégager de nouveaux renseignements faisant en quelque sorte contre-épreuve avec ceux fournis, à l'autre bout de la chaîne, par les sites où ont été trouvés, parmi d'autres vestiges, des haches provenant de l'atelier considéré.

Nous aurons l'occasion de revenir sur différents aspects de cette méthode qui a maintenant fait largement les preuves de sa fécondité en permettant d'identifier une vingtaine de groupes pétrographiques en Grande-Bretagne, dont plusieurs correspondent à des gisements connus avec traces d'extraction. (6)

Sur le continent européen, des recherches du même ordre sont en route dans différents pays et la Bretagne, où ce travail fut lancé après la guerre par MM. J. Cogné et P.R. Giot, (7) est une des régions où les résultats sont particulièrement prometteurs. Nous ne prétendons pas les exposer complètement ici, mais nous essaierons d'en donner un aperçu sommaire aussi parlant que possible.

Tout d'abord le pourcentage global des différents types de roches s'établit ainsi :

- ◆ 67,5 % de dolérites et autres « roches vertes » communes ;

- ◆ 5 % de pyroxénites (essentiellement éclogites, jadéites et chloromélanites) ;

- ◆ 22 % de fibrolites ;

- ◆ 5,5 % de sillex et divers (granites, gneiss, quartzites, quartz, etc.).

On remarque d'emblée la « part du lion » que se taillent les « roches vertes » ; cela n'est pas seulement dû à leur relative abondance dans une vieille région de métamorphisme comme la Bretagne, mais aussi au fait qu'elles devaient constituer un matériau de choix, au moins comparable au meilleur sillex pour l'usage considéré ; on constate, en effet, que les roches employées, grâce à leur structure à grain relativement fin et à l'abondance des minéraux plus ou moins fibreux enchevêtrés, représentent un compromis particulièrement heureux puisqu'elles sont encore susceptibles de se tailler au choc en offrant une ténacité suffisante pour assurer un usage intensif et prolongé. On constate d'ailleurs la même prédominance des « roches vertes » en Grande-Bretagne et dans d'autres régions possédant des massifs anciens. On peut également noter que la Fibrolite et les Pyroxénites sont aussi des matériaux totalement ou largement fibreux, ce qui a d'ailleurs posé aux artisans du Néolithique des problèmes technologiques particuliers.

Si nous passons en revue les principaux groupes pétrographiques qui ont pu être définis par MM. Giot et Cogné dans le vaste ensemble des « Roches vertes », nous aurons :

**Le type A.** — Il forme à lui seul près de 40 % de toutes les haches de Bretagne et sa répartition déborde largement l'Armorique puisque des haches faites de cette roche ont été trouvées jusqu'en Alsace, dans le Midi et en Grande-Bretagne (où le type A breton correspond au groupe X des chercheurs britanniques). La typologie des objets est variée ; elle comprend toute une gamme de haches « banales », un certain nombre d'instruments perforés, haches bipennes et haches-marteaux, ainsi que la quasi-totalité des fameuses « haches à bouton » caractéristiques de l'Ouest de la France et dont nous avons déjà eu incidemment l'occasion de parler ; au total plusieurs dizaines de tonnes d'objets si l'on faisait le total des réserves de tous les musées et des collections particulières. Les haches du type A apparaissent dans le mobilier de nombreux mégalithes, bien qu'elles semblent pour l'instant absentes des plus anciens dolmens à couloir ; par contre, elles abondent dans les sépultures tardives que sont les allées couvertes et la présence de haches bipennes confirme l'exploitation du matériau jusqu'à une époque relativement basse.

Nous avons pu localiser, en 1965, le gisement ayant fourni cette roche, non loin de la chapelle de Sélédin, en Plussulien (Côtes-du-Nord) (8) et en commençant la fouille systématique qui nous a révélé un vaste atelier au fonctionnement complexe, utilisant des techniques d'abattage de la roche à l'aide du feu et différents modes de taille qui étaient parfaitement efficaces. Une stratigraphie épaisse de plus de 2 m a été dégagée dans l'accumulation des déchets de taille, et les datations radio-carbone qu'elle a fournies confirment que le site a été en activité grosso-modo pendant un millier d'années, entre — 3000 et — 2000. (9)

**Le type B.** — Il est beaucoup moins important (12 % des « Roches vertes »), moins largement répandu puisqu'il ne déborde guère la Bretagne et surtout moins homogène, car il regroupe en fait une série de « variantes » qui paraissent correspondre à plusieurs gisements distincts quoique étroitement apparentés. Ces gisements ne sont pas pour l'instant localisés avec certitude, mais ont de bonnes chances de se situer parmi les nombreux filons-couches situés au sud des Montagnes Noires.

**Le type C.** — Il s'agit d'un groupe peu important quantitativement (à peine une centaine de pièces connues), mais tout à fait remarquable à plusieurs égards. Il comprend presque exclusivement des instruments perforés et en particulier de splendides haches bipennes « naviformes », à l'allure de canoë indien si caractéristique. La répartition de ces objets est particulièrement large puisqu'elle couvre, dans l'état actuel des recherches, une bonne partie de la France et va même jusqu'à Nimègue aux Pays-Bas. Dans le détail, la distribution suit essentiellement les grands axes fluviaux et bon nombre de haches proviennent d'ailleurs de dragages ou d'exploitations d'alluvions. En Bretagne cependant, les

choses se présentent différemment avec une nette concentration le long de la côte atlantique et en particulier sur deux zones : la région de Carnac, ce qui s'explique par son importance archéologique générale, et surtout le pays Bigouden, au sud-ouest de Quimper, ce qui s'explique à première vue beaucoup moins bien. Dans cette région on remarque en plus que bon nombre des pièces sont soit brisées, soit inachevées (non polies), perforation incomplète ; en outre, deux des trois haches polies non perforées connues pour appartenir au type C viennent également du Sud-Finistère (la troisième provenant de l'île de Groix). Tout s'éclaire quand l'on sait qu'un affleurement d'une roche identique à celle des haches existe dans la commune de Pleuven, au sud de Quimper et qu'il y a toutes chances pour que ce soit lui (ou un autre analogue et nécessairement très proche) qui ait fourni le matériau ; il s'agit en effet d'une hornblende métamorphique dont l'existence est liée à des conditions géologiques très particulières. Malheureusement, aucune trace d'exploitation ancienne n'est visible sur le site, défiguré par une série de carrières plus ou moins recombées ; les vestiges devaient d'ailleurs être fort modestes car il y avait toutes proportions gardées la même différence entre les ateliers des types A et C qu'entre une grande manufacture et l'atelier d'un artisan.

Ces trois exemples caractéristiques ne doivent pas faire oublier qu'une quinzaine d'autres groupes de « roches vertes » ont été repérés, soit en Bretagne, soit dans des régions limitrophes du Massif Armoricaïn ; leur importance numérique est en général plus modeste et leur aire de distribution encore incertaine cependant.

Le vaste groupe des fibrolites correspond en fait à toute une série de gisements, répartis en cinq zones : Nord-Ouest et Sud-Ouest du Finistère, Morbihan, régions de Saint-Malo et de Saint-Nazaire. Il n'est pas possible pour l'instant de différencier les produits des différents gisements, la fibrolite présentant des aspects extrêmement variés, se recoupant d'un gisement à l'autre ; la distribution des haches montre cependant des sortes d'agglutinations autour des zones ayant pu produire le minéral, ce qui confirme l'idée d'un matériau utilisé surtout localement et non transporté depuis de lointains gisements comme le suggéraient les premiers auteurs (qui ignoraient il est vrai l'existence de gîtes bretons), ce qui n'exclut pas totalement une certaine diffusion à grande distance de ce matériau, bien sûr. La fibrolite étant un minéral qui se présente en régions isolées dans une roche schisteuse, plus ou moins atténuée en surface, on ne peut s'attendre à retrouver sur les gisements de traces spectaculaires de l'exploitation ; cependant certains d'entre eux ont fourni des traces indiscutables (percuteurs, haches ébauchées, polissoirs, etc...). La fibrolite étant d'autre part un matériau extraordinairement tenace, elle n'était pas taillée au choc comme le silex ou les roches vertes, mais travaillée par sciage et bouchardage avant le polissage final, de sorte qu'il n'est pas question de retrouver de « déchets de taille ».

Les pyroxénites posent un problème différent ; le Morbihan et la Loire-Atlantique possèdent de nombreux gisements d'éclogites et quelques-uns, rares et pauvres, de jadéite à l'état microscopique ; il est bien sûr possible que d'autres gîtes aient été épuisés, ou recouverts par la montée des eaux ou la culture ; il ont pu fournir une part appréciable des haches « banales » mais on imagine difficilement qu'ils aient été capables d'alimenter la production des grandes haches d'apparat ; ces dernières ne sont d'ailleurs pas une spécialité carnacéenne, mais se retrouvent, sous des formes quelque peu différentes, un peu partout en Europe où le principal foyer paraît centré sur le Rhin moyen, ce qui correspond assez bien avec la présence, attestée en différents points, de jadéite dans les Alpes. (10)

En guise de conclusion, nous essaierons d'examiner les perspectives ouvertes à l'étude pétrographique des haches polies, ainsi que les possibilités et les limites de cette méthode.

Deux directions paraissent prometteuses ; tout d'abord, sur le plan régional, il importe de compléter la « couverture » d'un territoire qui comporte encore d'importants « blancs » relatifs. De nombreux petits groupes limités à quelques pièces peuvent en effet passer à

travers un quadrillage trop lâche et notre propre expérience nous prouve qu'une série de 300 haches constitue le strict minimum pour représenter correctement un département sans grands gisements, et ce, à la condition qu'elles soient régulièrement réparties (ce qui ne fait d'ailleurs guère plus d'une pièce par commune en moyenne !). Or, nous sommes encore loin de cette densité minimale dans de vastes zones de l'intérieur du Morbihan, par exemple, pour lesquelles il importe de savoir si ce vide correspond à une réelle absence de population à l'époque ou simplement à une carence des recherches de terrain ; c'est donc un appel aux détenteurs de collections particulières que nous lançons ici pour qu'ils consentent à laisser examiner leurs objets. (11)

Sur un plan plus général, il convient d'envisager une extension du domaine géographique des recherches, en liaison avec d'autres équipes, ce qui permettra de préciser la diffusion des grands « types » d'origine armoricaine, mais aussi de raccorder, sans doute, bon nombre de haches apparemment isolées à des groupes centrés sur d'autres régions, pour finalement arriver à reconstituer la vaste trame des échanges qui devaient se tisser à travers l'« Europe de la Pierre polie ».

## NOTES

1 — « Quand l'air s'agit trouble par les vents en furie, quand le tonnerre éclate horrible et que l'éclair en feu foudroie, les nuées déchirées, alors cette pierre tombe du haut du ciel. Son nom grec est celui même de la foudre puisque c'est dans les lieux seuls où la foudre est tombée que cette pierre, dit-on, se peut rencontrer. De là son nom grec de céraunie, car ce que nous appelons Fulmen, les Grecs l'on nommée Keraunon. Ceux qui la portent chastement ne seront point frappés de la foudre ; transportés par un navire sur un fleuve ou sur la mer, ils ne seront pas submergés par la tourmente ou atteints par le feu du ciel. Elle fait gagner les procès, elle fait vaincre dans les batailles, elle procure de doux songes et un agréable sommeil ».

(Cité par E.T. HAMY, Matériaux pour servir à l'histoire de l'archéologie primitive, *Revue Archéologique*, 1906, I, pp 239-259, et II, pp 37-48)

2 — Dr M. BAUDOUIN, Etablissement d'un répertoire des Haches Polies. *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, V, 1908, pp. 29-38

3 — D. GUILLAS, Essai d'étude mathématique de quelques haches polies du Morbihan, *Bull. Soc. Polym. Morb.*, 1969, pp. 3-9.

4 — A. DAMOUR, C.R.S. Acad. Sc., LXI, août 1865, pp. 313 - 321.

5 — F. de LIMUR, Le Jade océanien en gisement dans la baie de Roguedas près Vannes, *Congrès A.F.A.S.*, Nantes, 1875, 36 p.

— A. DAMOUR, Note sur la composition d'une roche existant en filon dans la baie de Roguedas (Morbihan), *Bull. Soc. Arch. Nantes*, XV, pp. 168 - 173.

6 — E.D. EVENS L.V. GRINSELL, S. PIGOTT, F.S. WALLIS, Fourth report of the Sub-Committee..., *Proc. Prehist. Soc.*, 28, 1962, pp. 209 - 266.

7 — Voir en particulier : *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, 49, 1952, pp. 388 - 395 ; *ibid.*, 50, 1953, pp. 37 - 38 ; *ibid.*, 51, 1954, pp. 28 ; *ibid.*, 52, 1955, pp. 401 - 409 ; *ibid.*, 54, 1957, pp. 240 - 241 ; *ibid.*, 56, 1959, pp. 43 - 45.

8 — C.-T. LE ROUX et P.-R. GIOT, *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, C.R.S.M., 1964, pp. CXXXVIII CXXXIX.

9 — C.-T. LE ROUX, *Bull. Soc. Emul. C-d-N*, 1970 (à paraître).

10 — P.-R. GIOT, Le problème européen des haches d'apparat en jadéite et roches voisines, V<sup>e</sup> Congrès Int. SC. Préhist. et Protoh. Sess. I-IV, Firenze, 1965, pp. 281-286.

11 — Il est bien évident qu'aucun prélèvement pour analyse n'est fait sans le consentement du propriétaire d'un objet communiqué ; un tel prélèvement est d'ailleurs loin d'être toujours indispensable, l'identification microscopique grâce à des pièces de comparaison déjà identifiées étant maintenant souvent possible. De toute façon, le prélèvement reste très discret ; à peine plus grand qu'un confetti, il est effectué de préférence sur une partie déjà abîmée, puis « maquillé » avec un enduit coloré.